
2026

Propositions Prioritaires DE L'URIOPSS CENTRE

pour développer les solidarités en région Centre-Val de Loire

Propositions des acteurs privés à but non lucratif d'action sociale, médico-sociale et de santé, adhérentes à l'URIOPSS Centre

Les associations, fondations et mutuelles d'action sociale et de santé sont des joyaux pour nos territoires et notre démocratie. En région Centre – Val de Loire, le développement des missions qui leur ont été confiées ces dernières années pour répondre aux besoins croissants des personnes, depuis la petite enfance jusqu'au grand âge, rendues vulnérables par la perte d'autonomie, le handicap, la précarité, la violence ou la maladie, attestent de leur pertinence pour relever les défis actuels. Ces acteurs sont effectivement les premiers artisans d'une société plus inclusive, que nous appelons de nos vœux dans le respect des besoins et des attentes des personnes.

Cependant, pour pouvoir exercer pleinement ces missions, il est aujourd'hui nécessaire :

- de renforcer la cohérence des politiques publiques : les décisions nationales, régionales et départementales des pouvoirs publics aboutissent à des exigences croissantes à l'égard des associations d'action sociale et de santé (développement de nouvelles réponses, multiplications de petits dispositifs et transformation de l'offre, renforcement de l'accompagnement des équipes professionnelles, exigence de qualité, transitions écologique, numérique...). Si celles-ci sont pleinement légitimes, elles accroissent les coûts et renforcent les tensions sur les ressources existantes (compte tenu de l'insuffisance de professionnels qualifiés du soins et de l'accompagnement social). Or, dans le même temps, ces autorités publiques demandent des mesures d'économie. Les associations font ainsi face à des injonctions paradoxales qui altèrent le sens de leurs missions et des responsabilités qui leurs incombent.
- d'accompagner et de financer les grandes transitions (démographiques, écologiques et numériques).
- de soutenir les acteurs du droit commun pour favoriser une société plus inclusive : il faut à ce titre apporter des réponses à tous les habitants de nos territoires en matière d'accès aux soins, notamment psychiatriques, d'accès au logement et, d'une manière générale, d'accès aux droits pour permettre aux associations de ne pas être empêchées dans la conduite de leurs missions.

Décideurs et partenaires publics et privés, citoyens engagés et l'ensemble des habitants de notre région, vous bénéficiez de services essentiels réalisés au quotidien, souvent en toute discrétion, par les bénévoles et les professionnels des associations, fondations et mutuelles de vos territoires.

Les près de 200 acteurs privés à but non lucratif (associations, fondations, mutuelles, fédérations) regroupés au sein de l'URIOPSS Centre formulent ici des propositions concrètes pour construire une action sociale et de santé plus solidaire en région Centre-Val de Loire. Ces Propositions prioritaires de l'URIOPSS Centre visent à leur permettre de poursuivre leur engagement pour répondre aux besoins des personnes vulnérables. Elles sont une invitation à prendre conscience de ces atouts qui existent dans notre région et à approfondir les échanges pour adapter ces réponses à l'évolution des besoins.



Dans ce document, nous utiliserons le terme « associations » pour désigner l'ensemble des acteurs privés à but non lucratifs (associations, fondations, mutuelles, fédérations) réunis au sein de l'URIOPSS Centre.



QUELQUES CHIFFRES

Plus de 120 000 personnes vulnérables accompagnées par près de 42 700 salariés du secteur privé à but non lucratif en Région Centre-Val de Loire

Les secteurs social, médico-social et de santé privé à but non lucratif (associations, fondations, mutuelles) accompagne plus de **120 000 personnes vulnérables** et emploie près de **42 700 salariés** (Action sociale : 39 338 salariés et Santé humaine : 3 342 salariés)¹ en région Centre Val de Loire.

Outre l'importance des emplois qu'il regroupe, le secteur sanitaire et social dans le champ de l'Economie Sociale et Solidaire se caractérise aussi par l'importance du nombre de bénévoles qui, aux côtés des salariés, développent des projets innovants et assurent une présence de proximité sur l'ensemble du territoire régional.

Source : Observatoire de la CRESS Centre-Val de Loire d'après INSEE FLORES 31/12/2022.

PROPOSITIONS PRIORITAIRES DE L'URIOPSS CENTRE POUR DEVELOPPER LES SOLIDARITES EN REGION CENTRE-VAL DE LOIRE

- 1. Solidarité et non lucrativité : les associations, puissant levier de liens et de justice sociale
- 2. Financer durablement des accompagnements adaptés aux besoins
- 3. Encadrer urgemment l'intérim et reconnaître pleine le rôle des équipes et notamment de l'encadrement
- 4. Garantir l'accès aux soins pour tous et notamment à des soins psychiatriques
- 5. Placer les personnes concernées et les aidants au cœur des décisions publiques et associatives
- 6. Mobiliser tous les acteurs du droit commun pour une société vraiment inclusive et pour l'effectivité des droits pour tous
- 7. Mobiliser les moyens d'une transition écologique juste et solidaire : alimentation, logement et mobilités
- 8. Un numérique au service des personnes et des solidarités : interopérable, soutenable et sécurisé
- 9. Sortir de la logique concurrentielle et favoriser les coopérations pour mieux servir les territoires
- 10. Une évaluation de la qualité utile, lisible et proportionnée
- 11. Évaluer aussi les politiques publiques d'action sociale, médico-sociale et de santé

Solidarité et non lucrativité : les associations, puissant levier de liens et de justice sociale

ENJEUX CLES

Reconnaître les acteurs privés à but non lucratif comme forces de lien et de justice sociale constitue un enjeu central pour préserver un modèle fondé sur l'intérêt général et la cohésion des territoires. Par leur non-lucrativité, ces acteurs garantissent des accompagnements centrés sur les besoins des personnes, indépendamment de toute logique marchande et fondés sur des valeurs de solidarité et de proximité. Ils jouent un rôle essentiel de veille sociale, d'innovation et de médiation, particulièrement dans les territoires fragiles où elles sont souvent les dernières à assurer une présence régulière auprès des publics vulnérables. Leur action s'inscrit dans une logique de justice sociale, en réduisant les inégalités d'accès aux droits, en soutenant les parcours de vie et en renforçant le pouvoir d'agir des personnes accompagnées. Les associations font également preuve, de professionnalisme, de rigueur et de responsabilité dans l'utilisation des ressources budgétaires en partenariat des pouvoirs publics. Reconnaître pleinement cette contribution implique de valoriser la spécificité du modèle associatif, de sécuriser ses moyens et de garantir que la solidarité ne devienne pas un marché, mais reste un bien commun porté collectivement. Valoriser la spécificité du modèle associatif implique de garantir des ressources budgétaires stables, de simplifier l'accès aux fonds publics et de reconnaître l'investissement social comme pilier fondamental des politiques publiques.

NOS ENGAGEMENTS URIOPSS

- Soutenir et accompagner les mutations des gouvernances associatives (ouverture, formation, transmission, renouvellement) ;
- Valoriser la diversité des projets associatifs et leur lisibilité auprès du grand public et des décideurs ;
- Impulser la mesure d'impact social des associations, afin de transformer le dialogue de gestion vers un réel pilotage par l'utilité sociale ;
- Fédérer l'action des associations, fondations et mutuelles d'action sociale et de santé pour consolider un pôle non lucratif uni et influent en région.

NOS PROPOSITIONS AUX POUVOIRS PUBLICS

- Reconnaître juridiquement et opérationnellement la non-lucrativité dans les appels à projets et conventions, pour stopper la marchandisation du soin et du lien ;
- Soutenir la vie associative par des moyens suffisants et durables pour permettre aux associations du secteur social et médico-social de cultiver leur fonction de levier de liens et de justice sociale, formalisée dans leurs projets associatifs ;
- Sécuriser les modèles économiques pour un financement au juste coût (coût complet, taux d'encadrement adaptés) ;
- Financer l'innovation sociale à la hauteur des besoins et des enjeux de transformation de notre territoire ;
- Rendre l'action publique plus lisible et plus coordonnée (simplification des dispositifs, guichets coordonnés) ;
- Affirmer la légitimité des associations comme partenaires stratégiques de la co-construction des politiques publiques et leviers d'autoreprésentation des personnes accompagnées ;
- Soutenir le renouvellement des gouvernances (dispositifs d'appui, viviers, formations).

Financer durablement des accompagnements adaptés aux besoins

ENJEUX CLES

Les besoins et les exigences réglementaires relatives à l'accompagnement des personnes vulnérables ne cessent d'augmenter tandis que les financements restent contraints. La sécurisation des modèles économiques, la pluri-annualité et la pérennisation des innovations portées par le secteur associatif social, médico-social et de santé constituent la garantie d'accompagnements adaptés aux besoins sur l'ensemble des territoires de la région CVL. Le développement des réponses aux besoins de la population et l'innovation sociale ne doivent pas être à durée limitée !

La recherche de financements autres (mécénats...) est nécessaire pour soutenir l'innovation mais soulève des questionnements éthiques importants sur le choix des partenaires. Aussi, la diversification des sources de financement doit se faire avec prudence et ne doit ni conduire à un désengagement des pouvoirs publics ni à une déréglementation du secteur au détriment des usagers.

NOS ENGAGEMENTS URIOPSS

- Accompagner les réflexions (y compris éthiques) sur la diversification des sources de financements ;
- Soutenir l'intelligence collective et les innovations nées de la coopération inter associative ;
- Optimiser les moyens d'agir en promouvant la mutualisation des investissements et des fonctions support quand elles sont pertinentes.

NOS PROPOSITIONS AUX POUVOIRS PUBLICS

- Garantir et défendre le financement à coût complet des ESSMS ;
- Veiller à limiter les restes à charge des personnes vulnérables et en faire un bilan annuel, notamment dans les champs de l'aide à domicile pour les personnes âgées et handicapées et dans les EHPAD ;
- Généraliser de réelles conventions pluriannuelles d'objectifs et de moyens, intégrant non seulement des objectifs mais également des moyens associés ;
- Pérenniser les innovations sociales au-delà des phases d'expérimentation, pour les inscrire dans la durée ;
- Assouplir et coordonner les financements croisés (ARS/Départements/État) ;

Encadrer urgemment l'intérim et reconnaître pleinement le rôle des équipes et notamment de l'encadrement

ENJEUX CLES

Le recours massif à l'intérim dans le secteur social et médico-social constitue aujourd'hui un véritable facteur de fragilisation des établissements, des équipes et des personnes accompagnées. Initialement pensé comme une solution ponctuelle pour répondre à des absences imprévues, l'intérim devient parfois un mode de gestion structurel qui renchérit fortement les coûts de fonctionnement et mobilise des fonds publics sans améliorer la qualité du service rendu. Il déstabilise les équipes permanentes, déjà sous tension, en créant une rotation élevée des professionnels et une perte de continuité dans les accompagnements. Pour les personnes en situation de vulnérabilité, cette instabilité se traduit par un affaiblissement du lien éducatif ou thérapeutique, une perte de repères et parfois une rupture dans leurs projets de vie. Le secteur se retrouve également confronté à un phénomène paradoxal : des salariés quittent leur poste pour revenir travailler en intérim, bénéficiant d'une rémunération plus élevée et de contraintes moindres, accentuant encore les difficultés de recrutement en CDI. Face à ces dérives, les associations appellent à un encadrement strict de l'intérim, à une politique ambitieuse de fidélisation, et à une revalorisation des métiers pour garantir une véritable continuité de service et redonner sens et stabilité aux accompagnements.

NOS ENGAGEMENTS URIOPSS

-  Accompagner les stratégies d'attractivité et de fidélisation des talents au sein des structures sociales et médico-sociales ;
-  Soutenir l'encadrement : animer des communautés de pratiques pour les cadres et proposer des formations dédiées ;
-  Responsabiliser les pratiques : élaborer une charte inter-associative de bon usage de l'intérim et un vivier mutualisé de remplaçants.

NOS PROPOSITIONS AUX POUVOIRS PUBLICS

Réguler plus strictement l'intérim : instaurer des plafonds et encadrer les marges avec des exceptions plus protectrices pour les ESSMS dans lesquels la continuité des relations est indispensable à la sécurité des personnes accompagnées ;

Encadrer plus strictement le recours à l'intérim pour les métiers en tension, tels que définis par un décret publié au Journal officiel. La prime de précarité ne devrait pas être versée pour les emplois en tension mais non précaires, afin de distinguer clairement les situations d'emploi durable des situations précaires. Mieux reconnaître et rémunérer les CDI (primes de fidélisation, progressions de carrière) ;

Prévoir des effectifs suffisants pour garantir le bon fonctionnement, la qualité, la sécurité et la continuité d'activité des établissements et services ;

Soutenir financièrement l'alternance et la gratification des stagiaires, mêmes lorsque les lignes budgétaires font défaut, et lancer des campagnes d'attractivité des métiers du secteur auprès des jeunes.

Garantir l'accès aux soins pour tous et notamment à des soins psychiatriques

ENJEUX CLES

L'accès aux soins, et notamment de psychiatrie, constitue aujourd'hui un enjeu majeur pour les personnes accompagnées par le secteur social et médico-social en Centre-Val de Loire. La région connaît une pénurie importante de médecins, aggravée par une répartition géographique très inégale des professionnels, ce qui crée des délais d'accès particulièrement longs et freine la mise en place de suivis adaptés. Face à la pénurie de professionnels de santé, l'accès universel aux soins exige un choc d'attractivité pour nos soignants et un décroisement radical entre le sanitaire et le médico-social. En effet, pour les publics vulnérables — personnes avec handicap psychique, enfants et jeunes relevant de la protection de l'enfance, personnes en situation de précarité, personnes âgées — l'absence de continuité des soins a des conséquences graves : ruptures de parcours, aggravation des troubles, hospitalisation inadéquates, difficultés d'insertion et surcharge des équipes sociales, médico-sociales et sanitaires. La coopération entre hôpitaux, psychiatres libéraux, équipes mobiles et ESSMS reste insuffisante, faute de conventions structurées, d'interconnaissance et de langage commun entre secteurs. Dans ce contexte, garantir un accès effectif aux soins psychiatriques — par une meilleure régulation de l'installation, une coordination obligatoire des acteurs, et un soutien renforcé aux dispositifs territoriaux (CLS, CLSM, PTSM) — exige aujourd'hui une régulation courageuse de l'installation médicale et un soutien massif aux dispositifs de coordination territoriale pour recréer du lien, là où la pénurie a créé du vide.

NOS ENGAGEMENTS URIOPSS

-  Participer activement aux instances territoriales (CLS, CLSM, PTSM) pour porter la voix des associations qui accompagnent au quotidien les plus vulnérables ;
-  Créer des ponts opérationnels entre sanitaire et médico-social/social pour fluidifier les admissions et les suivis.

NOS PROPOSITIONS AUX POUVOIRS PUBLICS

-  Réguler l'installation des médecins (généralistes et spécialistes) pour corriger les déséquilibres qui privent une partie de la population de notre région de soins de proximité ;
-  Rendre obligatoires des conventions de parcours entre hôpital et ESSMS (sorties sécurisées, appuis mobiles) ;
-  Pérenniser et renforcer les équipes mobiles sanitaires intervenant en ESSMS, y compris médicalisées ;
-  Ré-internaliser la coordination du soin en protection de l'enfance lorsque cela est pertinent.

Placer les personnes concernées et les aidants au cœur des décisions publiques et associatives

ENJEUX CLES

Placer les personnes concernées et leurs aidants au cœur des décisions publiques et associatives constitue un enjeu majeur pour les acteurs du secteur social, médico-social et de la santé. Cette approche répond d'abord à un impératif démocratique : reconnaître l'expertise d'usage de celles et ceux qui vivent les situations de vulnérabilité accompagnées et leur permettre d'influencer les politiques qui les concernent. Elle favorise également des réponses plus pertinentes, car fondées sur l'expérience réelle des besoins, des obstacles et des leviers d'amélioration identifiés par les personnes elles-mêmes. Pour les associations, intégrer cette participation active renforce la qualité de l'accompagnement, soutient l'autonomie, et nourrit une dynamique de co-construction avec les aidants, indispensables relais du quotidien. Enfin, cette place accrue donnée aux personnes accompagnées contribue à transformer durablement les organisations, en les invitant à adopter une culture de transparence, d'écoute, de pouvoir d'agir et d'évaluation partagée, indispensable pour relever les défis d'un secteur en profonde évolution.

NOS ENGAGEMENTS URIOPSS

- Soutenir l'exercice de la citoyenneté des personnes accompagnées ;
- Accompagner l'intégration de personnes concernées dans les gouvernances des associations ;
- Soutenir, notamment via les travaux du collectif Alerte, la parole des personnes concernées auprès des pouvoirs publics et de l'opinion publique pour influencer les politiques de solidarité à mettre en œuvre dans un contexte d'augmentation de la précarité.

NOS PROPOSITIONS AUX POUVOIRS PUBLICS

- Associer systématiquement les personnes concernées dans la conception, la mise en œuvre et l'évaluation des politiques publiques, avec droit de vote lorsque c'est possible ;
- Prévoir le défraiement/indemnisation des personnes sollicitées ayant des missions de représentation dans les instances de concertation officielles et intervenant dans le cadre d'action de formation des pairs ;
- Faciliter leur participation aux instances de concertation des politiques publiques et conseils d'administration des associations.

Mobiliser tous les acteurs du droit commun pour une société vraiment inclusive et pour l'effectivité des droits pour tous

ENJEUX CLES

Reconnaître Mobiliser pleinement le droit commun est un enjeu majeur pour construire une société réellement inclusive, où chacun – y compris les personnes en situation de vulnérabilité – peut accéder aux mêmes services, droits et opportunités que tout citoyen. Aujourd'hui, les associations et ESSMS soutiennent de manière appuyée le droit commun, notamment dans l'accès à la santé, à l'éducation, à l'emploi, au logement, à la culture, au sport ou encore aux loisirs. Ce soutien peut générer une pression accrue sur les équipes et entretient une forme de dépendance institutionnelle qui freine l'inclusion. Pour progresser, il est indispensable que les acteurs du droit commun soient impliqués, soutenus et responsabilisés, qu'ils adaptent leurs pratiques et renforcent leur capacité d'accueil, en lien étroit avec l'expertise des associations du secteur social, médico-social et de la santé. La fonction ressource des associations peut soutenir les acteurs du droit commun mais cette expertise doit être reconnue et financée, et elle ne doit pas masquer la responsabilité première des services publics. Une société inclusive ne se décrète pas : elle se construit à l'échelle des bassins de vie, par des coopérations concrètes, un partage d'expertise, et une politique ambitieuse de prévention et d'accessibilité qui garantisse que chacun trouve sa place.

On le sait, le travail ne protège plus systématiquement de la pauvreté. Près d'un travailleur sur dix vit sous le seuil de pauvreté, et de nombreux ménages cumulent emploi précaire, faibles revenus, temps partiel subi et difficultés d'accès aux droits. Les jeunes, les femmes, les familles monoparentales et les personnes peu qualifiées sont particulièrement exposés. Les difficultés d'insertion et de maintien dans l'emploi sont étroitement liées à des obstacles périphériques : logement instable, problèmes de mobilité, garde d'enfants insuffisante, santé dégradée, manque d'accès à l'information et aux droits.

NOS ENGAGEMENTS URIOPSS

- Former les équipes et accompagner l'évolution des pratiques professionnelles ;
- Soutenir l'universalisme proportionné : des moyens ajustés aux besoins de chaque territoire et de chaque situation.

NOS PROPOSITIONS AUX POUVOIRS PUBLICS

- Mobiliser le droit commun (santé, éducation, logement, emploi, culture, sport, loisirs) avec des obligations de résultats ;
- Reconnaître la fonction ressource du secteur associatif et la financer (coordination, appuis) ;
- Financer la coordination des projets d'habitat inclusif ;
- Soutenir financièrement les actions de formation des professionnels ;
- Organiser l'intersectoriel à l'échelle des bassins de vie ;
- Construire une politique de prévention ambitieuse pour l'enfance et miser sur l'exercice de la citoyenneté dès le plus jeune âge ;
- Évaluer les transformations de l'offre et rappeler que l'inclusion ne coûte pas moins cher.

Mobiliser les moyens d'une transition écologique juste et solidaire : alimentation, logement et mobilités

ENJEUX CLES

Une transition écologique juste et solidaire implique de concilier impératifs environnementaux et réalités sociales, afin que les transformations engagées soient à la fois soutenables pour les structures et réellement utiles aux personnes accompagnées. Cela suppose de garantir l'accès à une alimentation saine et abordable, dans un contexte où les inégalités alimentaires restent fortes. Cela implique également d'assurer un logement digne pour tous, en soutenant la rénovation énergétique afin de lutter contre la précarité et d'améliorer le quotidien des ménages les plus vulnérables. Enfin, la question des mobilités constitue un enjeu central : permettre des déplacements accessibles et écologiques pour les publics fragiles comme pour les professionnels est indispensable pour sécuriser les parcours d'accompagnement, favoriser l'inclusion et réduire l'empreinte carbone du secteur. Ensemble, ces trois dimensions – alimentation, logement, mobilités – forment les piliers d'une transition qui ne laisse personne de côté. Cela passe, pour les établissements et services associatifs qui accueillent et accompagnent les personnes vulnérables de prendre en compte les coûts et contraintes réglementaires des transitions notamment en matière de rénovation énergétique des bâtiments, de restauration collective et de mobilité.

La transition ne peut se faire au détriment de la qualité de l'accompagnement : nous prôtons une écologie pour laquelle l'investissement dans les bâtiments, l'assiette et le transport est un investissement direct dans le bien-être humain.

NOS ENGAGEMENTS URIOPSS

- Soutenir les démarches RSE ;
- Identifier et analyser les leviers de la rénovation des bâtiments, notamment en facilitant l'accès aux certificats d'Économies d'Énergie (CEE) ;
- Accompagner les plans de mobilité des services dans une logique territoriale (ex. soins à domicile) ;
- Accompagner les restaurations collectives dans l'atteinte des objectifs de la loi Egalim ;
- Favoriser l'accès des associations d'action sociale et de santé à des expertises et des appuis en matière d'ingénierie de projet dans le domaine du développement durable.

NOS PROPOSITIONS AUX POUVOIRS PUBLICS

- Ouvrir une concertation entre les autorités publiques et les associations d'action sociale et de santé sur les modèles économiques de ces transitions écologiques et sur leurs impacts financiers ;
- Prendre en compte les coûts et contraintes réglementaires des transitions notamment en matière de rénovation énergétique des bâtiments associatifs, de restauration collective et de mobilité ;
- Soutenir les expérimentations de « sécurité sociale de l'alimentation » là où elles font sens ;
- Poursuivre les diagnostics du patrimoine immobilier des associations ;
- Organiser des modes de mobilité propres à favoriser les logiques de parcours de vie des personnes vulnérables ;
- Faciliter le stationnement et les mobilités des professionnels du domicile ;
- S'appuyer sur les acteurs de l'ESS pour développer des réponses locales et pérennes en matière de démarches territoriales d'économie circulaire ;
- Soutenir les politiques d'achat socialement, environnementalement et localement responsables.

Un numérique au service des personnes et des solidarités : interopérable, soutenable et sécurisé

ENJEUX CLES

Un numérique réellement au service des personnes suppose de développer des systèmes d'information interopérables, soutenables et sécurisés, capables d'accompagner les transformations du secteur sans fragiliser les structures. Aujourd'hui, le coût croissant des SI met sous tension les budgets associatifs, tandis que l'interopérabilité demeure insuffisante, entraînant des pertes de temps, des doublons et une moindre qualité de suivi.

Parallèlement, l'augmentation des risques cyber impose de renforcer les pratiques de sécurité pour protéger les données sensibles des publics accompagnés. Dans ce contexte, le développement de l'intelligence artificielle doit être strictement encadré : elle peut soutenir les professionnels en automatisant certaines tâches ou en améliorant l'analyse des situations, mais ne doit jamais remplacer les fonctions humaines essentielles à la relation, au discernement et à l'accompagnement. Enfin, toute stratégie numérique doit intégrer un enjeu majeur d'inclusion pour éviter l'exclusion numérique des personnes les plus vulnérables et garantir un accès équitable aux droits et aux services.

NOS ENGAGEMENTS URIOPSS

- Poursuivre l'accompagnement des transitions numériques et animer le Collectif SI ;
- Soutenir la réflexion sur l'IA et former aux usages responsables.

NOS PROPOSITIONS AUX POUVOIRS PUBLICS

- Financer le renouvellement des équipements et les nouvelles compétences que requièrent les outils numériques ;
- Financer la pérennité du Collectif SI pour soutenir l'animation régionale de la transition numérique ;
- Exiger l'interopérabilité des outils (standards ouverts, API) utilisés par le secteur ;
- Financer la cybersécurité (plans de continuité, sauvegardes, audits) et la lutte contre l'illectronisme ;
- Refuser toute substitution de l'IA aux fonctions humaines sans une évaluation préalable d'impact et éthique.

Sortir de la logique concurrentielle et favoriser les coopérations pour mieux servir les territoires

ENJEUX CLES

Sortir du tout-concurrentiel implique de redonner toute sa place à la coopération entre acteurs au service des territoires. Dans le champ social, médico-social et de la santé, la mise en concurrence systématique fragilise fortement les associations, qui jouent pourtant un rôle essentiel de proximité, d'innovation et de continuité dans les parcours. À l'inverse, l'interconnaissance entre structures nourrit la confiance, permet de mieux articuler les expertises et favorise des coopérations durables au bénéfice des personnes accompagnées. Pour que ces dynamiques territoriales puissent pleinement se déployer, les autorités publiques doivent assumer leur rôle de chef de file : impulser des cadres de concertation, soutenir les partenariats, garantir une vision stratégique partagée et sécuriser les conditions d'action des opérateurs. C'est en passant d'une logique de compétition à une logique de coopération que l'écosystème pourra rester robuste, solidaire et capable de répondre efficacement aux besoins des populations.

NOS ENGAGEMENTS URIOPSS

- Renforcer les espaces d'échanges inter-associatifs ;
- Investir les instances de concertation utiles aux coopérations.

NOS PROPOSITIONS AUX POUVOIRS PUBLICS

- Limiter les mises en concurrence au profit de démarches de coopération animées territorialement par les autorités ;
- Tenir compte des écosystèmes locaux et conforter les associations ancrées territorialement ;
- Financer les coopérations existantes (ingénierie, coordination) et prévenir les logiques prédatrices.

Une évaluation de la qualité utile, lisible et proportionnée

ENJEUX CLES

Une évaluation de la qualité utile, lisible et proportionnée doit permettre aux structures du secteur social, médico-social et de la santé, de progresser réellement, plutôt que de se limiter à satisfaire des exigences formelles. Aujourd'hui, le système d'évaluation produit davantage de conformité que d'amélioration continue, mobilisant des ressources importantes sans toujours éclairer la qualité de l'accompagnement. Pour être réellement utile, l'évaluation doit être financée de manière adéquate, s'appuyer sur des critères compréhensibles et adaptés aux réalités du terrain, et éviter les dispositifs de notation réducteurs qui ne reflètent ni la complexité des situations ni l'engagement des professionnels. Elle doit également tenir compte des moyens humains et financiers disponibles ainsi que des ressources du territoire mobilisables en matière de partenariat, afin de garantir une démarche juste, proportionnée et accessible à toutes les structures. Une évaluation repensée dans ce sens devient un véritable levier de transformation au service des personnes accompagnées et de la qualité des pratiques.

NOS ENGAGEMENTS URIOPSS

- Accompagner les démarches qualité tout en respectant la diversité des projets ;
- Soutenir les associations dans leurs démarches d'amélioration continue de la qualité.

NOS PROPOSITIONS AUX POUVOIRS PUBLICS

- Supprimer la notation publique de chaque ESSMS (ex. Qualiscope) et renforcer la phase contradictoire ;
- Financer systématiquement les évaluations obligatoires ;
- Réguler le marché de l'évaluation (prix, déontologie) ;
- Alléger le référentiel et intégrer la gouvernance associative dans l'évaluation ;
- Pondérer les évaluations en prenant en compte l'évolution des moyens budgétaires et des ressources du territoire mobilisables en matière de partenariat.

ENJEUX CLES

Évaluer aussi les politiques publiques d'action sociale, médico sociale et de santé est indispensable pour engager une véritable dynamique d'amélioration continue. Il ne suffit pas de mesurer la qualité des pratiques des acteurs associatifs : il faut également analyser l'efficacité, la cohérence et l'impact des décisions publiques qui structurent l'ensemble du secteur. Une telle évaluation doit être conduite avec une réelle indépendance, s'appuyer sur des indicateurs d'impact pertinents et disposer de moyens dédiés pour garantir sa robustesse. Elle doit aussi associer pleinement les personnes concernées, leurs aidants ainsi que les professionnels et responsables associatifs, afin d'enrichir l'analyse par l'expertise d'usage et par l'expérience de terrain. En adoptant cette approche, les politiques publiques deviennent elles aussi évaluables, ajustables et responsables, au service d'une action plus juste, plus efficiente et plus proche des besoins réels.

NOS ENGAGEMENTS URIOPSS



Contribuer à la construction d'indicateurs d'impact et à la diffusion d'une culture d'évaluation partagée.

NOS PROPOSITIONS AUX POUVOIRS PUBLICS



Intégrer des indicateurs d'impact pour la population dès la conception des schémas et plans sociaux, médico-sociaux et de santé ;



Allouer des budgets pour la réalisation d'évaluations des politiques publiques indépendantes et transparentes réalisées par des professionnels du secteur ;



Associer systématiquement les personnes concernées et les associations aux démarches d'élaboration et d'évaluation de la mise en œuvre des politiques publiques ;



En corollaire des notes relatives à la qualité de chaque ESSMS, établir une notation pour chaque autorité de contrôle et de tarification.



<http://www.uriopss-centre.fr>